BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1642

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

Ventes et cessions

505 179 002 RCS Annecy.
RHONAL.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 10530.00 EUR.
Adresse : 15, Impasse DES CASTORS, 74800 Saint-Pierre-en-Faucigny.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Projet de fusion entre ICB, société civile immobilière au capital de 1 000 €, siège social 15 impasse des Castors 74800 SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY 808 943 328 RCS ANNECY et RHONAL société à responsabilité limitée au capital de 10 530 € réduit à la somme 5 430 € par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2021, siège social 15 impasse des Castors 74800 SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY 505 179 002 RCS ANNECY. Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY du 18 juin 2021, il a été projeté la fusion par voie d'absorption de la société ICB, par la société RHONAL. Evaluation des apports : Actif : 896 874 €, Passif : 860 487 €, Actif net apporté : 36 387 €, boni de fusion : 13 387 €. La société absorbante détient 100% du capital de la société absorbée, il n'y a donc pas d'augmentation de capital. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du traité de fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbante. La société ICB sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbante approuvant le traité de fusion. Le projet de fusion a été déposé au Greffe du tribunal de commerce d'ANNECY en date du 18 juin 2021 pour les deux sociétés. Pour avis..